

Ordre du jour

Conseil d'établissement

28/03/2023 à 18h00/ 5309 chemin de la Côte-des-Neiges en TEAMS

1. Ouverture de la séance (1 minute)
2. Mot de bienvenue et vérification des présences (2 minutes)
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour (2 minutes)
4. Adoption du compte-rendu du 2 février (5 minutes)
5. Points de suivi du 2 février (10 minutes)
6. Période des observateurs (10 minutes)
7. Points de décision
 - 7.1 Sortie éducative 2022-23 (5 minutes)
8. Points d'informations
 - 8.1 Direction (30 minutes)
 - 8.1.1 Travaux dans l'école (5 minutes)
 - 8.1.2 Organisation scolaire 2023-24 (8 minutes)
 - 8.1.3 Budget suivi (10 minutes)
 - 8.1.4 Suivi PEVR /consultation (10 minutes)
 - 8.2 Personnel enseignants (5 minutes)
 - 8.3 Personnel professionnel (5 minutes)
 - 8.4 PCMR (5 minutes)
 - 8.5 Mot du représentant du comité de parents (10 minutes)
9. Questions diverses (5 minutes)
10. Correspondance
11. Levée de la séance et date de la prochaine rencontre **4 mai 2023 à l'école**